

# PASSER À LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

## Contenu pédagogique

Smart PME

L'entreprise à l'ère du numérique

Alors que les relations commerciales et financières sont de plus en plus dématérialisées et nous touchent dans notre quotidien, les études montrent que sur les 2,5 milliards de factures générées annuellement par les entreprises et l'administration, 5 % sont au format électronique. Fortement incité par le marché public, passer d'une facture papier au document numérique devient une question de plus en plus présente tant cette solution semble simple et pratique pour des entreprises qui éditent un volume important de factures.

Les grands opérateurs et collectivités poussent leurs partenaires commerciaux à passer au numérique ce qui imposera de se mettre en conformité avec cette demande si on veut garder ses clients.

Le but de cette formation est de faire un état des lieux de ce domaine et de permettre de lancer un projet dans son entreprise ou son organisation.

À l'issue de la formation «Passer à la facturation électronique», les participants doivent être en capacité à :

- Qu'est-ce que la facture numérique
- Quelles sont les différences entre la facturation électronique et l'Échange de Données Informatisées (EDI)
- Dans le cadre de l'évolution de la législation, quelles sont les obligations à respecter
- Aspects juridiques et valeur d'une facture électronique à l'international
- Solution d'édition et d'archive de facture électronique
- Dématérialisation des factures
- Retourner contrainte en opportunité business

### ▼ OBJECTIF

Smart PMEL'entreprise à l'ère du numérique

### ▼ PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux salariés des entreprises, et plus spécifiquement aux acteurs en capacité à optimiser les processus de gestion de l'organisation : • Personnel de direction salarié • Personnel d'encadrement (responsable projet...) • Personnel...

### ▼ PRÉREQUIS

Aucun

### ▼ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

### ▼ DURÉE